

<b>HER</b>	<b>AUJOURD'HUI</b> 07/05	<b>MAR.</b> 08/05	<b>MER.</b> 09/05	<b>JEU.</b> 10/05	<b>VEN.</b> 11/05	<b>SAM.</b> 12/05
Temp. réelle <b>26° /13°</b>	 <b>26° /12°</b> En partie ensoleillé	 <b>24° /13°</b> Orages forts l'après-midi	 <b>24° /12°</b> Orages forts	 <b>15° /7°</b> Fortes averses le matin	 <b>20° /10°</b> Nuages et soleil, plus chaud	 <b>22° /8°</b> Nuages et soleil
Moy. hist. 22°/10°	Moy. hist. 22°/10°	Moy. hist. 22°/10°	Moy. hist. 23°/10°	Moy. hist. 23°/10°	Moy. hist. 23°/11°	Moy. hist. 23°/11°
<b>DIM.</b> 13/05	<b>LUN.</b> 14/05	<b>MAR.</b> 15/05	<b>MER.</b> 16/05	<b>JEU.</b> 17/05	<b>VEN.</b> 18/05	<b>SAM.</b> 19/05
 <b>13° /7°</b> Averses, devenant plus froid	 <b>14° /8°</b> Orages le matin, pluie	 <b>17° /9°</b> Pluie le matin, couvert	 <b>22° /12°</b> Pluôt nuageux	 <b>20° /11°</b> Quelques averses	 <b>21° /10°</b> Quelques averses	 <b>20° /10°</b> Faible pluie le matin
Moy. hist. 23°/11°	Moy. hist. 23°/11°	Moy. hist. 23°/11°	Moy. hist. 24°/11°	Moy. hist. 24°/11°	Moy. hist. 24°/12°	Moy. hist. 24°/12°

Après une accalmie du 30 avril au 3 mai, lors de laquelle les colonies n'ont pas pris de poids, la journée du 4 mai a été marquée par de fortes prises de poids, 4,8 kg sur le secteur de Montbéliard et 5,4 kg sur celui de Dampierre sur Salon, prise record.

Si ces dernières données sont réjouissantes, le bilan de cette première partie de saison sera très contrasté.

Pour la suite, des orages sont prévus ainsi qu'un radoucissement avec de la pluie pour la semaine prochaine, avec des floraisons qui risquent de se chevaucher.

### Pertes hivernales – premiers retours

Si vous trouvez me temps, merci de remplir et de retourner le questionnaire

### Force des colonies

Les colonies en retard, sont désormais en capacité de production.

Les témoignages attribuent les retards de développement aux emplacements, exposition et humidité. Lors de la période difficile, ces facteurs auront été déterminants.

Cependant les informations qui circulent ces derniers temps trouvent des échos sur le terrain dans certains secteurs, où il est possible de rencontrer des situations de **dépeuplement massif**, cf photos. Pour ces colonies, la saison semble terminée.

Vues de ruches ouvertes sans enfumoir le 06/05/2018 - Secteur Gray



Si vous avez rencontré de telles situations, merci d'en faire part à l'ADAF, mentionnant le nombre de ruches affectées, le secteur et la période de constat.

## Fièvre d'essaimage



## Production d'essaims

Selon les secteurs, la capacité de production d'essaims aura été plus ou moins forte. Si certains sont satisfaits, d'autres n'ont pas pu remplir leurs quota faute d'abeilles. Un point sera nécessaire.

**Afin d'avoir une vision plus exhaustive de la situation, merci de me faire parvenir :**

- le nombre d'essaims réalisés à ce jour :
- les besoins en essaims pour l'année :

## Miellée de printemps

La récolte est en cour.

Un seul retour à ce jour estimant le volume de production à la ruche mise en hivernage entre 2 à 3 kg. Certains ruchers auront très bien travaillé quand d'autres n'auront rien fait.

**Afin d'avoir une vision plus exhaustive de la situation, merci de me faire parvenir :**

- le nombre de ruches (ruches+ruchettes+nucs) mis en hivernage :
- le nombre de ruches haussées au printemps:
- le volume de miel réalisé :

## Miellée d'acacia

Sur Dole, les fleurs d'acacia commençaient à s'ouvrir dimanche matin. En fin de journée, certains arbres étaient quasiment blancs.

Sur Besançon, le blanc des inflorescences commence à poindre, alors que l'aubépine est encore en fleur (fin de floraison imminente) et que les premières fleurs de ronce commencent à apparaître.

La rapidité de la mise en place des floraisons et leur chevauchement semblent caractériser cette saison. A titre d'exemple, voici deux illustrations de la situation rencontrée en Puisaye-Forterre (Nord-Est Bourgogne) sur ronce et tilleul.

Ronce – Puisaie-Forterre



Tilleul – Puisaye-Forterre



Suite à une première étude en 2017, l'Anses et l'ITSAP relancent une étude de cas de loque européenne atypique. Afin de diffuser l'information et d'orienter les cas vers le laboratoire de l'Anses de Sophia Antipolis, plusieurs réseaux sont sollicités dont celui des ADA, pour informer les apiculteurs et les accompagner dans leurs démarches.



L'apiculteur en tant que propriétaire des ruches peut réaliser le prélèvement et l'envoi\* lui-même, à défaut il doit s'adresser à un vétérinaire ou un TSA, les seuls à pouvoir réaliser cet acte de médecine vétérinaire (le diagnostic de loque atypique et le prélèvement de cadre).

Si vous souhaitez participer à ce travail n'hésitez pas à prendre contact avec le technicien de l'ADAFc ou avec votre GDSA.

\*Concernant l'envoi, une prise en charge par l'ANSES est envisagée.

### **Aethina tumida - Suspicion non confirmé**

[Fiche information cliquer ici](#)

Suite à la suspicion de présence d'œufs d'*Aethina tumida* lors d'une importation de reines en provenance d'Argentine, voici les nouvelles informations en provenance de la DGAI, que l'ITSAP nous a transmises :

- Les analyses de l'Anses sont non concluantes et ne pourront être refaites par manque de matériel biologique (œufs),
- L'Anses évalue cependant le risque d'introduction d'un adulte avec les reines de nul à quasi-nul du fait du respect de la réglementation relative aux importations de reines d'abeilles par l'apiculteur importateur
- Les ruchers dans lesquels les reines ont été introduites seront inspectés deux fois à un moins d'intervalle pour assurer une surveillance

Une surveillance programmée va également être mise en place autour de l'aéroport de Marseille, lieu d'introduction du lot sur le territoire national.

Un point d'information a été mis en ligne : [voir ici](#)

Par ailleurs la DGAI rappelle "de prendre contact avec la direction départementale en charge de la protection des populations en amont de toute introduction en France d'abeilles ou de bourdons provenant de l'étranger. Le non-respect de la réglementation expose non seulement à des risques sanitaires, mais aussi à des poursuites pénales. À titre d'exemple, un apiculteur de la région Occitanie ayant importé au premier trimestre 2018 des reines en provenance d'Argentine et n'ayant pas respecté la réglementation relative aux importations d'abeilles, notamment le contrôle au lieu de première destination de cagettes et d'ouvrières accompagnatrices, fait actuellement l'objet de poursuites pour non respect de la réglementation relative aux importations d'animaux en application de l'article L. 237-1 du code rural et de la pêche maritime. L'ensemble des ruchers destinataires des reines de cet apiculteur ont été placés sous arrêté préfectoral de mise sous surveillance jusqu'à ce que le risque d'infestation par les parasites exotiques *Aethina tumida* et *Tropilaelaps* spp. soit écarté."

Des œufs **suspectés** d'être des œufs d'*Aethina tumida* ont été identifiés le 17/04/18 par le laboratoire d'analyses vétérinaires agréé du Bas-Rhin (LDA67) dans le cadre du **contrôle au lieu de première destination de cagettes et d'ouvrières accompagnatrices d'un lot de 1000 reines d'abeilles importées d'Argentine le 26/03/18.**

**Les premiers résultats des analyses** conduites le 20/04/18 par le Laboratoire national de référence sur la santé des abeilles de l'Anses Sophia-Antipolis (LNR) **n'ont pas permis d'écarter la suspicion d'*Aethina***

**Attention**, le dossier PAC 2018 peut être déposé jusqu'au **15 mai 2018** sans pénalité de retard.

## Aides diversification

**Attention**, les dossiers de demande de financement doivent être déposés **le 31 mai 2018 au plus tard**.

